

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couvertures endommagées

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Général (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

PER
M-99

S

LE
MESSAGER
DE



SAINTE ANNE
DE LA

POINTE-AU-PERE
RIMOUSKI

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les États-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

NOUVEAUX AVANTAGES.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. P. SYLVAIN, curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, P. Q., Canada.

LE MESSAGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE.....R. PH. SYLVAIN, curé de Sainte-Anne.

SOMMAIRE.—Rome : Discours de N. S. P. le Pape au Sacré Collège, 221.—Chronique, 225.—Le 7 mars à Sainte-Anne d'Auray, 226.—Les deux premières vocations de Sainte-Anne d'Auray, 227.—Itinéraire de la visite épiscopale, 233.—21ème anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski, 234.—Bibliographie, 234.—Faveurs obtenues, 235.—Avis aux abonnés, 238.—L'Hôtel des Pèlerins, 239.—Recommandations.

ROME.

Le 2 mars, le Sacré-Collège des cardinaux est allé porter ses vœux à N. S. P. le Pape, à l'occasion du soixante-dix-huitième anniversaire de sa naissance et du dixième anniversaire de son couronnement. N. S. P. le Pape a répondu aux félicitations des Em. cardinaux par un discours qui a eu dans tout le monde un grand retentissement. C'est la revendication renouvelée, plus accentuée, plus

pressante que jamais du pouvoir temporel de la papauté, garantie nécessaire de l'indépendance de son autorité spirituelle.

Le Souverain-Pontife s'est exprimé en ces termes :

De même que Nous avons eu pour très agréable la part qu'il a plu au Sacré-Collège de prendre, d'une manière si digne, aux manifestations par lesquelles le monde catholique a voulu célébrer Notre jubilé sacerdotal, de même aussi Nous est-il souverainement cher d'entendre de votre bouche, monsieur le cardinal, que le Sacré-Collège a partagé avec Nous la joie de cet heureux événement et qu'il s'unit à Nous pour remercier le Seigneur. Les témoignages de respect, de dévouement et d'amour que Nous avons reçus ne pouvaient être, certes, ni plus nombreux, ni plus splendides, ni plus touchants. Pendant que Nous Nous en déclarons très reconnaissant à tous nos chers fils de tous les pays, de toutes les langues, de tous les rangs et de toutes les conditions, et plus particulièrement à ceux qui ont apporté en cela plus d'activité, de générosité ou d'affection, Nous voulons que toute la gloire en revienne à Celui qui est le dispensateur de tout bien et qui dispose dans sa providence de tous les événements humains, heureux ou tristes, pour l'avantage de son Eglise et du Souverain Pontificat.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue la réalité des choses, car, au milieu même des grandes et nombreuses consolations des fêtes jubilaires, Nous avons des motifs de graves amertumes et de cuisantes préoccupations, et celui de ces motifs qui l'emporte sur tous les autres, c'est la condition actuelle de Notre personne et du Saint-Siège. Au milieu des manifestations présentes, cette condition est restée et resté ce qu'elle était, c'est-à-dire indigne du

Chef suprême de l'Eglise, inconciliable avec son indépendance et sa liberté. — Nous en appelons, entre autres, aux faits, aux manifestations toutes récentes, encouragées et favorisées par les hommes mêmes du gouvernement, et ne visant à d'autre but que d'insulter l'Eglise sous Nos propres yeux, d'exalter la rébellion de la raison contre la foi et d'attiser la haine la plus satanique contre la divine institution de la Papauté. Il convient que le monde catholique connaisse ces indignités, qu'il se persuade de mieux en mieux des vrais desseins, chaque jour plus manifestes, des sectes dans l'occupation de Rome, et qu'il voie ainsi de quelle façon on veut que Rome continue d'être le siège respecté du catholicisme et de son Chef.

Que s'il a été possible, comme on se plaît à le dire, de célébrer le Jubilé à Rome, ne fût-ce qu'entre les parois domestiques et sans aucune solennité au dehors, qui ne sait qu'il en a été ainsi seulement parce que les hommes du gouvernement n'ont pas jugé utile pour leurs fins de susciter des empêchements et des obstacles ? Il n'en était pas moins en leur pouvoir de le faire et si, en d'autres circonstances, il leur plaisait, par intérêt ou par d'autres motifs, de suivre une conduite diverse, quelle défense ou quelle sécurité pourrions-Nous espérer ? Il est clair ainsi, comme Nous l'avons dit souvent, que Nous sommes à la merci et au pouvoir d'autrui, que Notre indépendance est nulle de fait et que la liberté qu'on déclare Nous laisser n'est qu'apparente et absolument précaire.

Ainsi que Nous l'avons proclamé d'autres fois, le vice de la situation est intrinsèque et dérive de la nature même des choses. Tant que cette condition ne changera pas substantiellement, quelque tempéramment ou égard

que l'on emploie pour l'adoucir, Nous ne pourrons jamais. Nous en déclarer content ni Nous en accommoder jamais.

Que si la Papauté sait s'orner de gloire et se concilier le respect, même quand les Papes vivent dans les catacombes, en prison ou au milieu des persécutions, ce n'est point là une raison pour qu'ils soient destinés à vivre toujours dans un pareil état de violence. On ne saurait dire davantage que la gloire dont la Papauté respandit même alors est le mérite des ennemis qui la combattent. C'est l'effet de cette divine vertu dont elle est douée et la preuve de cette Providence toute particulière qui la guide à travers les siècles ; quant aux ennemis, ils ne font que mettre les ombres dans ce tableau, pour que le contraste soit plus saisissant.

Cette divine vertu et cette providence particulière Nous portent à espérer qu'il finira par luire ce jour où la Papauté sera replacée dans cet état de dignité et de liberté vraie qui lui convient de par sa propre nature et sa sublime mission. De même que Nous avons toujours visé à ce but pendant les dix années de Pontificat déjà écoulées, de même aussi c'est Notre ferme intention de le poursuivre toujours pendant le temps qu'il Nous reste encore à vivre.

Nous comptons sans cesse sur le concours du Sacré-Collège auquel Nous rendons de vives actions de grâce pour les souhaits et les prières qu'il a faits pour Nous et, en retour, Nous sommes heureux d'appeler sur lui la plénitude des faveurs divines, comme gage desquelles et en témoignage de Notre affection toute spéciale, Nous accordons de tout cœur au Sacré-Collège et à tous ceux qui sont ici présents la bénédiction apostolique.

CHRONIQUE.

Dans le cours du mois de mars et depuis le commencement d'avril une vingtaine de pèlerins sont venus à Sainte-Anne de Ste-Angèle, de Ste-Flavie, de Rimouski, du Bic et de Cacouna.

Les rigueurs de la température n'ont pas empêché ces vaillants pèlerins de se rendre au sanctuaire de notre illustre et sainte patronne pour lui offrir l'hommage de leur reconnaissance et lui demander de nouvelles faveurs.

Une pèlerine a fait une neuvaine pour obtenir la guérison d'un mal d'yeux. Elle est repartie grandement soulagée, sainte Anne a récompensé sa piété et sa confiance.

Que d'acte de générosité et de courage la dévotion à notre bienheureux patronne n'inspire-t-elle pas ? Une personne malade depuis vingt ans, a fait dernièrement un don de dix piastres au sanctuaire pour obtenir sa guérison.

Une autre gravement malade et très souffrante a visité plusieurs familles, soutenue par une de ses amies, pour vendre des billets d'affiliation à l'Œuvre du pèlerinage. Daigne notre puissante patronne, leur obtenir la santé en retour de leur générosité et de leur confiance !

Plusieurs de nos zélateurs font preuve d'un zèle admirable pour la gloire de sainte Anne. L'un d'entre eux nous a procuré jusqu'à 126 abonnements dans une paroisse qui n'est pas l'une de plus grandes ni des plus riches du diocèse. Nous aurions dix mille abonnés si, dans toutes les paroisses, on voulait encourager notre œuvre, si toutes les familles s'abonnaient au *Message*. Pourquoi ne le ferait-on pas ?

LE 7 MARS A SAINTE-ANNE D'AURAY.

L'anniversaire de la découverte de la statue miraculeuse de sainte Anne a été fêté, le 7 mars, avec une grande solennité.

Mgr l'Evêque de Quimper, qui présidait avec Mgr l'Evêque de Vannes cette fête si chère à la piété bretonne, a célébré pontificalement la messe et les vêpres, en présence d'un grand nombre de pèlerins.

Nous voudrions pouvoir résumer plus complètement le beau discours prononcé en langue bretonne, à la messe solennelle, par M. Raut, curé-doyen de Baud. Après avoir fait un touchant portrait de Nicolazic, homme simple et droit, *vir simplex et rectus*, il l'a suivi, au milieu des manifestations de la puissance de sainte Anne, jusqu'à l'heure solennelle où, près de mourir, il affirmait la vérité de ce qu'il avait dit. L'orateur a tiré des considérations très élevées et très pratiques de la vie si belle du pieux laboureur qui est le type du vrai Breton.

Dans la soirée, NN. SS. les Evêques et un grand nombre de prêtres assistèrent à la séance académique donnée au Petit-Séminaire par les élèves de seconde : *Keriolet et le fils de Nicolazic*. Nous avons été heureux de voir, à cette solennité littéraire, M. le vicomte H. Le Gouvello, qui a publié une savante étude sur son illustre parent, dont les élèves ont raconté la merveilleuse vocation.

Nous aimons à croire que Mgr l'Evêque de Quimper gardera un bon souvenir de cette soirée, pendant laquelle les jeunes *académiciens* ont eu de délicates allusions à l'adresse du vénéré prélat. Pour nous, nous nous sou-

viendrons qu'à peine arrivé dans son diocèse, il a voulu faire acte de Breton en présidant une de nos fêtes, et nous demandons à sainte Anne de bénir un épiscopat qui sera le glorieux couronnement d'une vie de dévouement et de charité.—(*Semaine de Vannes.*)

LES DEUX PREMIÈRES VOCATIONS

DE SAINTE-ANNE D'AURAY.

Depuis plus de deux siècles, la maison bénie de Sainte-Anne a été le berceau d'un grand nombre de vocations ecclésiastiques. En prenant possession du coin de terre qu'elle a illustré par des prodiges, notre Patronne a voulu le sanctifier encore en y formant—pour le cloître ou pour le monde—des prêtres selon son cœur ; et, dès le début du pèlerinage, elle semble vouloir montrer le bien que produira plus tard le Petit-Séminaire toujours florissant près de son autel.

Les jeunes *académiciens* ont eu l'heureuse idée de rappeler ce premier et glorieux souvenir. Deux âmes sont en présence : l'une souillée par le crime, mais vaincue par la grâce et purifiée par le repentir ; l'autre naïve, charmante, toute parfumée d'innocence ; et près de ces deux âmes, il y a sainte Anne qui les conduit, par des voies différentes sans doute, mais avec la même maternelle bonté, à l'autel qui effraie l'une et attire l'autre, afin de donner au monde une grande leçon en glorifiant à la fois le repentir et l'innocence.

Keriolet et le fils de Nicolazic : l'histoire de ces deux âmes offre un saisissant contraste qui met fortement en relief chacune de ces vocations. Dans un discours préli-

minaire, aussi remarquable par le fond que par la forme, le président de l'Académie expose d'une manière intéressante ce que nous venons de résumer ; il indique les sources où les élèves ont puisé les éléments de leur travail, et montre loyalement de quelle manière ils ont mêlé la fiction à l'histoire, qui les a d'ailleurs admirablement favorisés.

* * *

La première partie a pour but de nous faire entretenir plus complètement dans le sujet. Avant les enfants, les pères : les uns expliquent souvent les autres. Pour faire connaître Nicolazic, il suffira de le montrer dans le cadre merveilleux dont l'a entouré sainte Anne. C'est quelques jours après la grande nuit du 7 mars 1625. Le Prieur de la Chartreuse du Champ a voulu entendre de la bouche même de bon laboureur le récit de la découverte de la statue miraculeuse. Assisté de dom Yves Richard, prêtre de Keranna, il écrit pendant que Nicolazic raconte. Charmant récit, ou plutôt dialogue plein de piété et de vie : car les témoins de sainte Anne sont là : Le Bloëzec, Tanguy, Lézulit, Leroux, attestant la vérité des paroles de Nicolazic, qui parle avec une simplicité pleine de grandeur. Il dit tout, sans trouble, sans hésitation, comme un témoin sûr de ce qu'il rappelle : les apparitions, ses craintes, les encouragements de sa *bonne maîtresse*, les ordres de sainte Anne, l'éclat du flambeau mystérieux, la scène du Bocenno.

Nicolazic nous apparaît ici avec son admirable droiture, sa confiance en sainte Anne et l'énergie de sa foi. Dieu le bénira en accordant à son foyer désert l'enfant qui, fortifié par ses exemples, marchera joyeusement à l'autel.

Près de Kerenna, au château de Kerloi, habite un autre père ; mais il est triste, celui-là ; il pleure sur son fils coupable, qui flétrit par ses désordres un nom jusque-là sans souillure. Messire Olivier Le Gouvello de Keriolet a été faible pour ce fils trop aimé, qui le récompense par une cruelle ingratitude de son imprévoyante affection. Et pourtant, il a de la foi, ce brave gentilhomme, il a le courage que donne le vrai patriotisme uni à la pratique de la religion. Tout dernièrement les huguenots, commandés par Soubise, ont attaqué la ville de Blavet (Port-Louis) ; la Bretagne catholique s'est levée, les assiégés ont été secourus, Soubise obligé de fuir ; et parmi les vainqueurs — aux premiers rangs — , se trouvait le pauvre père : en combattant les hérétiques, il demanda à Dieu le rachat de l'âme de son fils.

Sera-t-il exaucé ? Oui. Comment ? Les scènes qui suivent vont nous l'apprendre, en nous montrant l'action miséricordieuse de la grâce sur une âme souillée, qui se relève par le repentir.

Nous connaissons les pères ; voici les fils — Keriolet d'abord, qui déshonore sa famille et effraie ses compatriotes par l'audace de ses forfaits.

Dans un dialogue mouvementé, auquel prennent part plusieurs habitants de Keranna, chacun raconte ce qu'il a entendu dire de cet homme étrange. On le prendrait pour un démon ! indiscipliné dans son enfance, ne souffrant aucun joug, bravant l'autorité de son père et les larmes de sa mère, il est devenu le spadassin sans vergogne dont la fureur s'est exercée au gré de ses caprices, le huguenot sans croyance qui a foulé aux pieds la foi de ses aïeux, l'apostat qui n'aurait pas rougi d'embrasser la religion de Maho-

met, le criminel qui s'est mis à la tête d'une troupe de bandits, l'insensé qui, épargné par la foudre, décharge follement son pistolet sur le ciel en feu.

Voilà l'homme dans tout le cynisme de son impiété. Cependant la grâce a sollicité son âme, Dieu l'a averti, par un songe terrifiant, où il s'est vu emporté sur son cheval noir à travers les visions de l'enfer. Pendant quelques semaines il a rompu avec sa vie criminelle ; au monastère de la Chartreuse, on l'a vu prier et pleurer, accablé par ses remords et régénéré par le repentir. Mais le moment définitif de la grâce n'est pas encore venu : cet homme qui paraît tout à coup au milieu des paysans effrayés, le blasphème à la bouche et la haine au cœur, c'est lui, c'est le reclus de la Chartreuse qui va reprendre son ancienne vie.

Faut-il donc perdre tout espoir ? Non : Keriolet n'a jamais repoussé un pauvre ; Keriolet n'a jamais passé un jour sans réciter un *Ave Maria* ; il sera sauvé par sa dévotion à la sainte Vierge et par sa charité.

*
*
*

Bien autre est le fils de Nicolazic. Une gracieuse ballade nous rappelle son baptême — ce fut une joyeuse fête à Keranna ; le repentir du recteur de Pluneret, qui, après avoir rudoyé le père, voulut être le parrain du fils ; la visite à Sainte-Anne de Mgr Le Prestre de Lézonnet, évêque de Quimper, qui, ce jour-là même, donna à l'enfant la bénédiction du premier évêque pèlerin.

Il y a douze ans de cela.

L'enfant a grandi près de la statue de sainte Anne, dans l'humble maison paternelle, où la seule richesse est la foi. Au couvent des Carmes, il trouve des maîtres savants et pieux qui l'instruisent ; car il veut être prêtre, le petit Joachim. Il le sera.

Au début de la dernière partie du drame,—c'est bien un drame que cette histoire de deux vocations—le fils du laboureur a rencontré un de ses camarades d'autrefois, un petit berger, comme lui pur et candide comme lui :

Ils causent et chantent.

—Que vas-tu faire au couvent ? demande Jobic, et Joachim répond :

Aux champs que labourait mon père,
On bâtit un beau sanctuaire,
Temple béni,
Tout en granit !
Et pour veiller sur la chapelle,
Un couvent s'élève auprès d'elle :
J'y vais souvent,
Afin de devenir savant.

Le berger, lui aussi, admire la transformation de Keranna ; il a vu les pèlerins accourir en foule, il a entendu les actions de grâce de ceux qui ont été exaucés :

Depuis qu'en ce pauvre village
Sainte Anne a montré son image,
C'est un concours
De tous les jours.
L'aveugle ici fait sa prière
Et soudain revoit la lumière ;
Le sourd entend
Et le muet s'en va chantant.

Et quand la fête est terminée,
Avant la fin de la journée,
Petits et grands
S'en vont contents.
En souvenir de leur voyage,
Tous emportent dans leur village
Petits cadeaux,
Bouquets de mil à leurs chepeaux.

Nous citerons encore la strophe suivante, si bien à propos en présence du nouveau successeur de saint Co-
rentin ; c'est Joachim Nicolazic qui chante :

L'année où je naquis sur la terre,
Un grand prélat, m'a dit mon père,
S'en vint aussi
Prier ici.

Comme on me portait au baptême,
Il voulut me bénir lui-même ;
J'en suis tout fier :
C'était l'évêque de Quimper.

Tout ce début est charmant. Bientôt l'innocence va se trouver en face du remords. Kériolet revient, sérieusement converti cette fois ; à Loudun, il a trouvé son chemin de Damas. Ici, apparaît un personnage très dramatique, un ancien chartreux, le fils de Jean Tanguy, que les mauvais conseils de Kériolet ont fait sortir du monastère. Objet de pitié et d'effroi pour les bons habitants de ces campagnes, l'apostat amasse dans son cœur toute une provision de haine sacrilège et d'audacieuse impiété.

Pour le converti de Loudun c'est le châtement. Lorsqu'ils se trouvent en présence, Raymond l'insulte et lui reproche de l'avoir damné. En vain le pénitent répond à ses reproches par de douces paroles ; en vain il subit toutes les hontes avec une humilité vraiment chrétienne : l'apostat croit à une comédie nouvelle, et il ricane.

On devine le cruel combat qui se livre dans l'âme de Kériolet : il voudrait devenir prêtre ; ceux qui connaissent la sincérité de son repentir le poussent à l'autel. Mais non ; ses mains souillées pourront-elles jamais tenir la divine hostie ? Et l'âme du religieux parjure, cette âme tombée par sa faute, n'est-elle pas son plus cruel tourment,

en même temps qu'une barrière invincible entre le sanctuaire et lui ?

Pourtant il doit être prêtre. Il lui faudra redevenir écolier, et former son esprit en même temps que son âme. Le fils de Nicolazic lui dit :

Venez avec moi chez mon maître.
Pendant les premiers jours, peut-être,
Le plus savant
Sera l'enfant ;
Mais vite on saura vous instruire.
Venez, je vais vous y conduire ;
Nous serons deux ;
Je n'en travaillerai que mieux.

Keriolet, atterré par le sentiment de son indignité, hésite toujours. Il faut que Raymond soit ramené à Dieu, près du lit de mort de son père, pour que tombe le dernier obstacle qui l'empêche de monter à l'autel.

C'est le dénouement de ce drame plein d'émouvants contrastes, qui a été rendu avec une intelligence dont nous sommes heureux de féliciter les *académiciens*.

Ils ne se sont pas laissé effrayer par les difficultés de leur travail : les applaudissements répétés de l'auditoire leur ont prouvé qu'ils ont eu raison.

Max. NICOL.

ITINÉRAIRE DE LA VISITE ÉPISCOPALE

1888

St-Jacques de Causapsca 26, 27, 28 mai ; St-Benoît Labre d'Amqui 28, 29, 30 ; St-Edmond du Lac au Saumon 30, 31 ; St-Pierre du Lac Matapédia 1, 2 juin ; Sayabec 2, 3 ; St-Moïse 3, 4, 5 ; Ste-Angèle de Mérici 5,

6, 7 ; St-Joseph de Lepage 7, 8, 9 ; St-Germain de Rimouski 10, 11 ; Séminaire 12 ; Ste-Blandine 13, 14, 15 ; St-Marcelin 15, 16 ; St-Gabriel 16, 17, 18 ; St-Donat 18, 19, 20 ; St-Anaclet 20, 21, 22 ; Ste-Anne de la Pointe-au-Père 22, 23, 24 ; N.-D. des Neiges des Trois-Pistoles 28, 29, 30 et 1 juillet ; Ste-Luce 2, 3, 4 ; Ste-Flavie 4, 5, 6 ; Mont-Joli (station) 6, 7.

**21ème Anniversaire de la consécration de Sa
Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski.**

Le 1er mai Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski célébrera le 21ème anniversaire de sa consécration par une messe solennelle à la cathédrale.

Le lendemain, le 2, auront lieu les cérémonies de l'investiture de Mgr Edmond Langevin, vicaire-général et protonotaire apostolique *ad instar*. Mgr le vicaire-général chantera la grand' messe.

A cette occasion il y aura des séances littéraires et musicales au pensionnat des Sœurs de la Charité le 30 avril, et au Séminaire le soir du 1er mai.

Les membres du clergé en général sont cordialement invités d'assister à ces fêtes.

BIBLIOGRAPHIE

LA VÉRITABLE TEMPÉRANCE SELON L'ESPRIT DE GRÉGOIRE XVI, PIE IX ET LÉON XIII, tel est le titre d'un opuscule publié par Eusébe Sénécal et Fils, imprimeur, Montréal, avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Montréal.

L'auteur a pour but de prouver 1° que l'abstinence totale est plutôt un bien réel qu'un vrai sacrifice, 2° que la conscience commande cette abstinence qui est si fortement recommandée par nos guides spirituels, comme étant une application particulière du précepte divin de la charité dont l'accomplissement est urgent, particulièrement en France, aux Etats-Unis et au Canada.

Nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire. En vente chez tous les libraires. Prix 5 centins.

FAVEURS OBTENUES. (1)

MARS—RIMOUSKI : Depuis quatre ans je souffrais d'une si grande faiblesse de la vue que je craignais de devenir incapable de coudre et de lire. J'éprouvais aussi de violentes douleurs dans la tête. Pour obtenir la guérison de ce mal, je promis de faire dire une messe en l'honneur de sainte Anne et de la sainte Vierge, et, du soir au lendemain, ma vue est devenue bonne comme auparavant. Que tous les abonnés s'unissent à moi pour remercier sainte Anne de cette faveur et de plusieurs autres que nous avons obtenues mon mari et moi. *Mme L. L.—St-MATHIEU* : Le 17 février dernier, ma petite fille adoptive, âgée de neuf ans, s'est fracturée une épaule dans une chute qu'elle fit en se rendant à l'école. Malgré tous les bons soins dont elle était entourée, elle souffrait beaucoup, ne dormait pas et mangeait très-peu. Un dimanche, pendant le saint sacrifice de la messe je recommandai cette chère enfant à la bonne sainte Anne et lui promis

(1) Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous soumettons au jugement de la sainte Eglise, notre Mère, tous les faits que nous citons dans le *Message*.

de faire publier, sa guérison si elle l'obtenait et de continuer mon abonnement au *Messenger*. Ma prière a été exaucée ; ma petite fille est bien maintenant et ne ressent plus aucune douleur, grâce à la bonté compatissante de sainte Anne à qui elle a promis de faire pèlerinage à son sanctuaire de la Pointe-au-Père. *T. Lévesque.*—CEDAR-HALL : Je dois à sainte Anne la plus vive reconnaissance pour la prompte guérison d'un coup que je me suis donné sur le bras ; sans l'intercession de cette bonne mère je n'aurais pas pu travailler de l'hiver. Un de mes frères doit à sainte Anne la guérison des écrouelles Que vous êtes secourable pour tous ceux qui crient vers vous, ô sainte Anne ! *Eltzar Darling.*—STE-FÉLICITÉ : Mon fils a été guéri d'un mal de rein qui l'empêchait de travailler ; j'ai obtenu plusieurs faveurs particulières. Gloire à notre patronne ! *Une abonnée.*

ST-CHARLES DE CAPLAN : Mon enfant a été guérie d'une maladie dangereuse aussitôt que j'eus invoqué sainte Anne. *Une abonnée.*—MATANE : Souffrant d'un violent mal de tête depuis trois ans, je promis de m'abstenir de toute promenade pendant un an afin d'obtenir ma guérison, J'ai été exaucée et je remercie ma bienfaitrice. *Mme A. D.*—ST-LUC DE MATANE : Violent mal de rein guéri après avoir promis de faire publier ma guérison dans le *Messenger*. Mon mari a aussi obtenu la guérison d'un douloureux mal de côté dont il souffrait depuis trois ans. Mille actions de grâces à la bonne sainte Anne. *M. A. L. M. J.*—STE-ANGELE : Me croyant menacée d'un chancre, je fis une neuvaine à sainte Anne et un pèlerinage à son sanctuaire afin d'être préservée d'un mal si affreux, et, grâce à ma glorieuse patronne, toute apparence de chancre a disparu. *Mme Joseph Pelletier.*—

DODDEVILLE : Guérison d'un mal d'yeux obtenue après une neuvaine à sainte Anne. *E. Ouellet.*—**BIO :** Je souffrais depuis sept ans d'une faiblesse d'estomac qui me fatiguait beaucoup. A la suite d'un pèlerinage au sanctuaire de la Pointe-au-Père, la maladie a disparu promptement, et depuis un an je jouis d'une santé parfaite. C'est avec bonheur que j'attribue cette grande faveur à la bienheureuse mère de Marie. *Mme Jules Gagnon.*—**ST-ISIDORE DE GASPÉ :** Je dois à sainte Anne la guérison d'une maladie dont je souffrais depuis plusieurs années. Ma vive reconnaissance à cette grande thaumaturge. *Mme. S. T. C.*—**ST-MATHIEU :** Depuis deux mois je souffrais d'un violent mal de dent. Comme la douleur augmentait toujours, j'ai fait une neuvaine à sainte Anne avec ma famille et M. le curé ; depuis le mal a diminué graduellement et aujourd'hui, je suis complètement guérie. *Mme. Frs. Parent.*—**RIMOUSKI :** Cet hiver je suis tombé d'un arbre à une hauteur de trente pieds sans me faire aucune blessure. Cette chute grave a cependant mis ma vie en danger au dire du médecin qui a été surpris de me voir revenir promptement à la santé. C'est que sainte Anne a veillé sur moi pendant la neuvaine que j'ai faite en son honneur. J'ai fait un pèlerinage en action de grâce. *Joseph Corbin.*—**ST-ULRIC :** Depuis longtemps je souffrais d'un mal d'yeux qui menaçait de me rendre aveugle. J'eus recours à sainte Anne, je fis des neuvaines en son honneur ; mon mari et moi nous fîmes vœu d'aller en pèlerinage à son sanctuaire de la Pointe-au-Père et de faire publier ma guérison dans le *Messenger* si elle daignait me l'obtenir. Aujourd'hui je viens accomplir ma promesse et dire : Amour et reconnaissance à cette bonne mère. Je suis beaucoup mieux

et hors de danger de perdre la vue, j'ai pleine confiance d'obtenir une parfaite guérison. *Mme. Ls. Chouinard.*

—VAN BUREN : Je dois à sainte Anne la guérison d'un violent mal de côté qui m'a fait garder le lit pendant trois semaines. Mille actions de grâce à cette bonne mère. *Edouard Thibault.*—KEESEVILLE : Plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de sainte Anne. X.—MATANE : Soulagement obtenu dans une maladie grave. *Mme. Chs. Dubé.*—ST-ULRIC : Guérison d'un mal inconnu qui m'inquiétait beaucoup. Gloire à sainte Anne ! *Mme. Moïse Talbot.*—MATANE : Sainte Anne m'a beaucoup soulagée dans une maladie grave ainsi que mon mari et mon petit enfant, j'ai aussi obtenu la guérison d'un panaris après avoir fait une neuvaine en l'honneur de sainte Anne. *Une abonée.*—AVRIL, HAVERHILL : Faveur obtenue après une neuvaine à sainte Anne. A. L.—PORTNEUF : Mille actions de grâces à notre glorieuse patronne pour les faveurs obtenues par son intercession. *Dorilas Tremblay.*

—ST-FABIEN : L'automne dernier j'ai été guérie par l'intercession de sainte Anne d'une maladie bien grave ; je viens aujourd'hui l'en remercier publiquement. *Une abonée.*

—ST-JOSEPH DE LEPAGE : Faveur spéciale obtenue. Reconnaissance à sainte Anne. X.—STE-FÉLICITÉ : Guérison d'un violent mal de dent. *Al. LeFrançois.*

AVIS AUX ABONNÉS.

1° *La 6ième année du MESSAGER finit avec la présente livraison. Nous prions nos souscripteurs dont l'abonnement commence avec la livraison de mai de renouveler au plus tôt leur abonnement. Il faut avoir payé son abonnement d'avance*

pour avoir part aux messes qui sont dites chaque semaine en faveur des abonnés. C'est une condition indispensable.

2° *Nous remercions sincèrement ceux qui ont acquitté les comptes qui leur ont été envoyés. Nous prions instamment ceux qui ne l'ont pas encore fait de le faire au plus tôt. Ils nous rendront un vrai service.*

3° *Pour renvoyer le MESSAGER il faut aussi avoir payé les arrérages. C'est une question de justice.*

4° *Ceux qui refusent le MESSAGER doivent écrire leur nom sur la bande d'adresse.*

5° *En demandant un changement d'adresse il faut nécessairement envoyer l'ancienne adresse. Cela nous évite beaucoup de recherches.*

6° *Nous recommandons, plus que jamais, d'écrire les adresses TRÈS LISIBLEMENT, TRÈS EXACTEMENT et TRÈS COMPLÈTEMENT.*

7° *C'est faire une bonne œuvre que d'augmenter le nombre des abonnés du MESSAGER DE SAINTE-ANNE.*

L'HOTEL DES PÈLERINS

Mlle Hortense Têtu, St-Thomas.....	\$1.00
Mme Louis Thibault, Rivière-Blanche.....	10
“ Abraham Pelletier “	10
“ Herménégilde Lévêque “	10
“ Ol. Paradis, Norwich, Conn.....	15
“ Germain St. Pierre, N. D. de l'Île Verte.....	1.00
Mlle Emma Normand, Brunswick, Me.....	15
“ Marie Letarte “	15
Mme Chs Dastous, Cacouna	15
Mlle Agnès Larouette, Haverhill.....	25

Nous remercions ces généreuses amies de Sainte-Anne et nous offrons pour elles nos plus ferventes prières.

Il nous faut \$500.00 pour terminer l'Hôtel des Pèlerins.

Permis d'imprimer,

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

RECOMMANDATIONS.

N. S. P. le Pape Léon XIII; le triomphe de l'Eglise; le clergé catholique; Mgr l'Evêque de Rimouski et les œuvres diocésaines; Mgr Bossé et ses œuvres; la conversion de 3 ivrognes; 1 vendeur de boisson sans permis: 2 affaires difficiles et importantes; 1 mère de famille dans l'affliction: 1 homme menacé de perdre la vue; le succès d'une opération dangereuse; 1 père de famille frappé de surdité; un autre qui s'est fait écraser une main; 9 malades; 1 enfant infirme de naissance; 3 vocations; 1 famille; 2 hommes découragés; 1 homme absent depuis 20 ans qui n'a pas donné de ses nouvelles; 1 curé et ses paroissiens; les catéchismes de 1ère communion; 1 affaire importante et le succès d'une entreprise concernant le pèlerinage; 41 actions de grâces; les bienfaiteurs et les bienfaitrices du pèlerinage.

Réciter pendant le mois de mai 1 *Pater*, 1 *Ave* et l'invocation. O bonne sainte Anne, mère de la glorieuse vierge Marie, priez pour nous, à ces intentions.

Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés

Premier exercice :—1° La messe si c'est possible; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

Deuxième exercice :—1° Instruction.

2° Bénédiction solennelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Chemin de fer Intercolonial du Canada

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Provinces de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île du Prince-Edouard, du Cap Breton de Terre-neuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toute les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chars buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agent des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anoclet et la Pointe-au-Père est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }
Moncton, N.-B. }
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER.
Surintendant-
en-chef.

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1887

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anoclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires. 6.27 a. m. 11.55 a. m. 12.54 p. m.
" Halifax " " 10.38 a. m. 2.44 p. m. 9.44 p. m.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe. Et on trouve à la station des voitures à tous les trains express.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : en été 9 hrs en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte-Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.0 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes . Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts.
Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VIS

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3 50, \$3.80, et 5.00 la doz.

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4° Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts \$1.00 et \$1 15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2et \$2.50 la doz.

6° Images de Ste Anne de 4 espèces, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7° Oratoires de Ste. Anne, de 2 espèces, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8° Médailles de Ste Anne, de 6 espèces, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9° Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$100, \$1 50 et \$2. 0 la doz.

10° Médaillons de Ste Anne, prix 1 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$150, 2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1° Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur, et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pcs. 30 cts pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 7\frac{1}{2}$ pcs. 10 cts. pièces ou 25 cts. les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

REÇU LE

3 JUIL. 1875

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC